LES ARCHERS TROYENS

1ère Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

AMBITION LABEL CLUB FFTA 2025/2026

Rédacteur : P. LARUE ☎ **:** 06 27 28 10 01	**Référence : PV AG n°01/2026-2027** **Date d'édition :** *17-10-2026 (version 0a)*

Objet : Assemblée Générale des Archers Troyens

Date et lieu de la réunion : samedi 17 octobre 2026 : 9h00 – 12h45 à la Maison des Activités Associatives Robert SCHUMAN (Troyes)

Participants :

Bureau de l'AG : Jean-Baptiste DOYEN, président – Philippe LARUE, secrétaire – Claire ROUGETTE, vice-trésorière

Membres sortants du conseil d'administration : Cédric PRADEILLES, Michel DUPREY, membres sortants d'office. Jean-Baptiste DOYEN, Stanislas BIGET, membres sortants désignés par tirage au sort

Licenciés présents constituant l'AG : Voir Annexe n°7

Membres de l'AG représentés par pouvoir :

- Stanislas BIGET
- Cédric PRADEILLES
- Suzy CARON
- Franck CARON
- Pierre THOMAS
- Jean-Luc ANTOINE
- Sébastien LEOST
- Tom LEOST
- Murat AFSAR

Autre personne présente : -

Parents excusés : -

Représentant du comité départemental de l'Aube : Emmanuel MASSON, Président

Représentant du comité régional Grand Est : Matthieu FRATH, absent excusé

Représentant de la mairie : Stéphane GRILLAT, Adjoint au Maire chargé des Sports

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Représentant du Conseil Général de l'Aube : Philippe DALLEMAGNE, absent excusé

Représentant du CDH 10 : Pierre SOYER, absent excusé

Ordre du Jour de la réunion :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/10/2025 et du 16/01/2026
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2025-2026
- Résultats sportifs 2025-2026
- Bilan financier 2025-2026
- Licences 2026-2027
- Rapport du vérificateur aux comptes 2025-2026
- Election des vérificateurs aux comptes 2026-2027
- Budget prévisionnel 2026-2027
- Projet sportif, du club 2026-2027
- Modification des Statuts et du Règlement Intérieur
- Questions diverses
- Remise des badges
- Elections au Conseil d'Administration : renouvellement de 4 membres

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Quorum :

Membres constituant l'AG (membres du club âgés de plus de 16 ans à la date de l'AG ou mineurs représentés par leur parent ou tuteur légal, membres de l'association depuis plus de 6 mois, à jour de leur cotisation) : 51 (base : listes des licenciés saisons 2025-2026 et 2026-2027)

Quorum nécessaire aux délibérations de l'AG : 13

Avec 22 membres présents constituant l'Assemblée Générale, le quorum permettant à cette instance de délibérer est atteint (22 présents pour 51 membres constituant l'AG, soit plus du quart des membres).

Membres de l'AG représentés par pouvoir (pouvant prendre part aux votes) : 9

Rapport moral du président des Archers Troyens :

Le président donne lecture de son rapport moral pour la saison 2025-2026. Le rapport moral du président est joint en annexe n°1 du présent PV.

Communication de l'Adjoint au Maire chargé des Sports (Stéphane GRILLAT) :

M. GRILLAT souligne le dynamisme du club des Archers Troyens au cours de la saison écoulée comme en témoignent les résultats sportifs, les aménagements réalisés et l'engagement des bénévoles mis en évidence par le président dans son rapport moral.

M. GRILLAT assure les Archers Troyens du soutien de la ville de Troyes qui s'exprime selon 4 axes :

- aide au fonctionnement de l'association,
- subventions,
- aide à l'emploi,
- appui pour l'organisation de manifestations.

La ville de Troyes a pu mettre à disposition des Archers Troyens des créneaux horaires en légère augmentation au COSEC 2 en complément des créneaux de la halle d'athlétisme et du terrain extérieur de Foicy.

Le financement du reliquat des tôles de couverture du pas de tir de Foicy est prévu pour début 2027.

Les services techniques de la ville apporteront leur appui pour les travaux d'aménagement du local technique de Foicy.

Communication du représentant du Comité Départemental de l'Aube (Emmanuel MASSON) :

Emmanuel MASSON, président du CD Aube, s'engage à organiser (par le CDA avec la participation des clubs aubois) une fête/découverte du tir à l'arc dans l'esprit de celle initialement prévue en 08/2026.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

E. MASSON informe les Archers Troyens qu'il viendra à Troyes lors d'un entraînement comme il a prévu de le faire dans tous les clubs du département.

Le CD Aube envisage de mettre en place sur son site internet une bourse de vente de matériel d'archerie destinée aux clubs et aux archers.

E. MASSON fait le point de la situation à date concernant l'organisation des stages de perfectionnement destinés aux archers :

- après quelques difficultés de mise à disposition de salles, chaque stage pourra finalement être accueilli,
- trop peu d'archers sont actuellement inscrits ce qui à court terme risque de remettre en cause la pertinence de maintenir ces stages : le coût par participant est de 44 € par stage (rémunération de l'encadrant diplômé d'état) dont 50 % sont pris en charge par le CD Aube.

Le CD Aube souhaite encourager et favoriser la pratique des disciplines de parcours (3D, nature et campagne) actuellement peu pratiquées par les archers qui privilégient la salle, le TAE et le Beursault.

Parmi les améliorations de fonctionnement des clubs, E. MASSON invite les clubs ;

- à diversifier leurs ressources financières : demandes de subventions, recherche de sponsors, organisation de lotos, …
- à mieux communiquer dans les médias pour mettre en valeur les résultats sportifs.

Adoption du PV de l'AG du 18 octobre 2025 :

Les remarques transmises préalablement à la présente Assemblée Générale et prises en compte dans la version 2 du PV sont passées en revue lors de la séance.

Le président demande en séance si le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025 publié sur le site internet du club donne lieu à d'autres remarques.

L'approbation du PV est soumise au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Adoption du PV de l'AG du 16 janvier 2026 :

Le président demande en séance si le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2026 publié sur le site internet du club donne lieu à remarques.

L'approbation du PV est soumise au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Rapport d'activités 2025-2026 :

Le secrétaire donne lecture du rapport d'activités de la saison 2025-2026.

Créneaux d'entraînements :

Salle Hermant (halle d'athlétisme) :

- mardi de 20h30 à 22h00

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- mercredi de 12h00 à 13h30 et de 18h30 à 20h30
- vendredi de 17h00 à 22h00
- samedi de 17h00 à 20h30
- dimanche de 9h00 à 12h00

COSEC 2 :

- lundi de 17h00 à 21h00
- mardi de 17h00 à 21h00
- jeudi de 17h00 à 21h00
- samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

avec des modifications en cours de saison

Stade Benjamin NIVET (terrain extérieur de Foicy) :

- tous les jours de 8h00 à 21h00

Effectifs : 78 archers, dont :

- 51 hommes et 27 femmes
- 28 jeunes et 50 adultes
- 26 en première année et 52 en renouvellement de licences

Prestation de découverte du tir à l'arc :

- 4 séances d'1h30 pendant les vacances de la Toussaint, 4 pendant les vacances d'hiver, 4 pendant les vacances de printemps pour les passeports loisirs assurées par Michel et Serge
- tous les vendredis, séance d'une heure pour les enfants autistes du SESSAD
- une journée d'animation à Mac Arthur Glenn
- une journée d'animation à Décathlon pour les handicapés
- accueil d'une journée de découverte organisée par le CRTA Grand Est (duos constitués d'une archère licenciée et d'une femme non licenciée)

Encadrement, formation :

- 1 entraîneur et 1 bénévole le vendredi (pour les archers confirmés)
- 3 entraîneurs et 1 assistant entraîneur le samedi (pour l'initiation et les compétiteurs)
- 22 participations (jeunes et adultes pour un total de 9 archers) aux 5 stages de formation d'entraînement mis en place par le Comité Départemental
- accueil de 2 stages du CRTA Grand Est
- 1 arbitre actif

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Participation à la Fête du Sport le 31/08/2025 :

- manifestation regroupant toutes les associations municipales, organisée par la ville de Troyes

Organisation concours :

- un concours en salle les 22 et 23/11/2025

Le concours à l'extérieur (tirs qualificatifs et finales scratch) Open Archery Troyes des 6 et 7/06/2026 a dû être annulé en raison du faible nombre d'inscrits.

Travaux :

- finition de l'enrobé du pas de tir de Foicy
- réalisation d'une marquise couvrant le pas de tir de Foicy
- réfection du sol de la halle d'athlétisme par la ville de Troyes

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Résultats sportifs :

Le secrétaire procède à la lecture des résultats sportifs de la saison 2025-2026 dont le récapitulatif est joint en annexe n°2 du présent procès-verbal.

L'équipe hommes arc classique composée de Sébastien GELSUMINI, Sébastien LÉOST, Loïc MÉHÉE et Jérôme BRIERRE a remporté la Division Régionale Excellence Grand Est et s'est classée 17ème à la finale des divisions régionales.

Les Archers Troyens remportent le challenge du Comité de l'Aube dans les catégories jeunes et adultes arc classique.

Loîc MÉHÉE a obtenu la médaille d'argent aux championnats de France de tir à l'arc extérieur distances nationales. Au total, il y a eu 9 participations des Archers Troyens aux championnats de France (salle, TAE distances internationales, TAE distances nationales, campagne et Beursault) : à noter les 9èmes places de Tom LÉOST en salle (U15 Homme arc classique) et de Jérôme BRIERRE en campagne (Senior 2 Homme arc classique).

Les Archers Troyens se sont également distingués au niveau régional avec 7 podiums dont les titres de :

- Sébastien LÉOST en salle (Senior 2 Homme arc classique),
- Julia SOT en tir nature (U18 Femme arc nu),
- Lucas GELSUMINI en tir à l'arc à l'extérieur distances internationales (U15 Homme arc classique),
- Sébastien GELSUMINI en tir Beursault (Senior 2 Homme arc classique).

Au niveau départemental, les Archers Troyens accèdent à 15 podiums avec les titres de :

- Ulysse BAILLY en salle (U13 Homme arc classique),
- Tom LÉOST en salle (U15 Homme arc classique),
- Maxence DOYEN en salle (U18 Homme arc classique),

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- Sébastien GELSUMINI en salle (Senior 2 Homme arc classique),
- Julia SOT en tir 3D (U18 Femme arc nu),
- Sébastien GELSUMINI en tir Beursault (Senior 2 Homme arc classique).

32 Archers Troyens ont participé à au moins une compétition, pour un total de 395 participations (contre 357 lors de la saison 2024-2025).

Bilan financier 2025-2026 :

Le président commente le bilan financier détaillé de l'association (compte de résultats) pour la saison 2025-2026. Le bilan financier est repris en annexe n°5 du présent procès-verbal.

Les achats de matériel sont en augmentation significative du fait de l'acquisition d'arcs de perfectionnement destinés à la location nécessaires en raison, d'une part, du grand nombre de licenciés débutants en 2025-2026 qui avaient signifié leur intention de reprendre leur licence en 2026-2027 et d'autre part, du remplacement d'arcs de location anciens peu performants. Ces arcs seront reclassés pour l'initiation en remplacement des arcs vétustes vendus à l'issue de la saison 2025-2026.

Le poste des subventions est en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les fonds obtenus par le sponsoring dans la perspective de l'Open Archery Troyes annulé pourront, en accord avec certains sponsors, être réutilisés pour les travaux d'aménagement de Foicy lors de la saison 2026-2027.

La couverture du pas de tir de Foicy réalisée par les bénévoles du club avec les fournitures de gros œuvre données par la ville de Troyes n'aura coûté aux Archers Troyens que l'achat des menues fournitures (quincaillerie).

Aurélie, responsable communication, remercie Ethan pour sa contribution active à la recherche de sponsors dans le cadre de son stage pour lequel il a obtenu la note de 16/20 à l'issue de son rapport.

Remerciements à la ville de Troyes pour les subventions et aux bénévoles pour leur participation lors des concours et animations.

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte par 30 voix pour et 1 contre.

Licences 2026-2027 :

Le secrétaire informe l'assemblée de l'évolution des tarifs affectant les cotisations pour la saison 2026-2027 par rapport aux tarifs de la saison 2025-2026.

La part fédérale reste inchangée par rapport à la saison 2025-2026.

La part régionale reste inchangée par rapport à la saison 2025-2026.

La part départementale reste inchangée par rapport à la saison 2025-2026.

La part club est augmentée de 20€ par rapport à la saison 2025-2026.

Cette évolution résulte d'une décision du conseil visant à adapter les ressources du club à ses dépenses réelles et à ses projets de développement.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Cette hausse nous permet notamment de :

- renouveler progressivement le matériel du club, en particulier celui destiné à l'initiation et à la location d'arcs,
- améliorer les conditions d'entraînement de nos jeunes archers,
- renforcer l'accompagnement des jeunes lors des compétitions,
- soutenir la progression sportive du club et le développement de son niveau de performance.

L'organisation de l'encadrement des séances d'initiation permet de proposer dès la rentrée 2026 2 séances (vendredi soir et samedi soir) à tous les archers débutants jeunes et adultes.

L'acquisition de 2 arcs à poulies permettra de proposer des séances d'essai aux archers souhaitant s'initier à cette arme.

L'objectif n'est donc pas de constituer une réserve financière supplémentaire, mais bien de maintenir la qualité de nos activités et des services proposés à l'ensemble des licenciés.

Ces choix s'inscrivent dans une volonté de maintenir la qualité des services proposés aux licenciés tout en assurant un développement durable du club.

Compte tenu des installations mises à disposition (salle Hermant, COSEC 2 et terrain extérieur du complexe Benjamin NIVET) et des aménagements réalisés sur le terrain extérieur, le droit de tir fait l'objet des modifications suivantes :

- Adultes et U21 pour l'année : 100€ au lieu de 50€
- Jeunes et étudiants pour l'année : 50€
- saison intérieur ou extérieur : 50€

L'assemblée débat sur cette augmentation significative du droit de tir. Le président du CD Aube fait notamment état de contacts avec des archers ayant renoncé à prendre un droit de tir aux Archers Troyens du fait de son montant. Lors de la saison 2025-2026, seuls 2 droits de tir ont été accordés par les Archers Troyens. En moyenne, depuis plusieurs années, seuls 2 à 4 droits de tir par saison ont été accordés et en général à des étudiants. Il n'y avait jusqu'alors pas de demande particulière de la part d'archers aubois. Pour information, les Archers Troyens ont déjà accordé 4 droits de tir à des étudiants pour la présente saison.

La durée d'amortissement d'un arc de location est estimée à 3 ans. Les récentes augmentations du matériel d'archerie conduisent à une augmentation de la location d'arc de 50 à 75€ (de 65 à 100€ avec un jeu de 6 flèches). Pour les mêmes raisons, les frais d'entretien du matériel pour les archers en initiation sont portés de 25 à 35€.

Les familles d'au moins deux archers bénéficieront d'une réduction de 15€ sur la part licence et le droit d'entrée en remplacement de la réduction de 10% en vigueur lors de la saison précédente (montant globalement équivalent et plus lisible que les 10%).

Le détail des tarifs est repris en annexe n°3 du présent procès-verbal.

Le projet de tarifs applicables pour la saison 2026-2027 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte par 29 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Rapport du vérificateur aux comptes 2025-2026 :

M. Guillaume MAURAND était désigné en tant que vérificateur aux comptes.

M. Guillaume MAURAND a procédé à la vérification des comptes de l'association pour la saison 2025-2026.

M. Guillaume MAURAND propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour l'exercice de l'année écoulée.

Le président remercie le vérificateur aux comptes pour sa contribution active au fonctionnement de l'association.

Le rapport du vérificateur aux comptes est joint en annexe n°4 du présent procès-verbal.

Elections des vérificateurs aux comptes 2026-2027 :

MM. Hugo ANCELIN et Guillaume MAURAND se portent volontaires pour la vérification des comptes de la saison 2026-2027.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité les candidatures de messieurs Hugo ANCELIN et Guillaume MAURAND pour la vérification des comptes de la saison 2026-2027.

Budget prévisionnel 2026-2027 :

Le président présente le budget prévisionnel détaillé de l'association pour la saison 2026-2027 repris en annexe n°6 du présent procès-verbal.

Le montant des dépenses prévisionnelles s'élève à 28 721 €.

Le montant de 1000€ pour la maquette et les essais de tee-shirts du club constitue une prévision de prestation externe en raison des difficultés constatées lors de la saison 2025-2026 à concevoir un modèle de maillot avec un fabricant. Bien évidemment si une autre alternative à cette prestation externe venait à se présenter, celle-ci serait prise en considération.

Le montant des recettes prévisionnelles s'élève à 28 721 €.

Le montant des recettes liées aux cotisations est en forte augmentation par rapport à 2025-2026 en raison du regroupement des licences et des droits d'entrée sur le même poste budgétaire. La prévision intègre également l'augmentation de la part club des licences.

Le montant des subventions est en hausse par rapport à 2025-2026 en raison du report de certains dons obtenus auprès de sponsors pour l'Open Archery Troyes annulé pour être réutilisés en 2026-2027 pour les travaux d'aménagement du terrain de Foicy.

Sébastien GELSUMINI fait la proposition de renouveler annuellement les arcs de location en mettant en vente les arcs loués dans la saison.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée :

- 30 pour
- 0 abstention
- 1 contre

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 est adopté.

Projet sportif – Projet du club 2026-2027 :

Le secrétaire présente le projet sportif et le projet du club.

L'encadrement des séances d'initiation du samedi sera réalisé par :

- Michel DUPREY et Philippe LARUE pour les adolescents et adultes,
- Cédric PRADEILLES avec l'appui de Guillaume LAVANDIER pour les enfants.

Philippe est titulaire du diplôme d'entraîneur fédéral.

Michel et Cédric sont titulaires du diplôme « Entraîneur 1 ».

Guillaume a suivi la formation d'assistant entraîneur.

Recherche de volontaires pour les nouvelles formations : formation fédérale "encadrant club" et brevet fédéral initiateur.

Recherche de volontaires pour formation arbitre : seule Leslie AUGUSTYN est arbitre (pour mémoire, l'absence d'arbitre en club interdit l'organisation de toute compétition officielle).

A la demande de l'Assemblée, une réunion de présentation des formations d'arbitres et d'encadrants aux archers intéressés sera organisée par Leslie AUGUSTYN et Philippe LARUE.

Objectif « perfectionnement » : Inciter les archers à participer à des compétitions, notamment les jeunes en perfectionnement.

- Prise en charge d'une partie des frais de participation des jeunes aux stages du comité régional de tir à l'arc (CRTA) Grand Est,
- Jeunes en 2nde année : les vendredis soir, encadrement par Stanislas et les samedis soir, encadrement par Cédric, Guillaume,
- Post-initiation adultes avec ambition compétition, encadrement par Stanislas et Philippe les vendredis soir et le cas échéant, programme individuel d'entraînement,
- Entraînement individuel pour archers volontaires, encadrement par Stanislas et Philippe les vendredis soir et le cas échéant, programme individuel d'entraînement.

Organiser des compétitions, en salle, les 16 et 17 janvier 2027, pour l'extérieur un concours TAE et le championnat de l'Aube TAEN et TAEI.

Le calendrier des manches de Division Régionale Excellence (DRE) est en cours d'élaboration : il reste une possibilité d'organiser la manche du 25/04/2027 à Troyes. Dans cette hypothèse, il serait souhaitable de regrouper notre concours TAEI et TAEN sur le même week-end que la DRE pour éviter de solliciter les bénévoles sur 3 week-ends différents.

Objectif de la première place pour l'équipe Hommes en DRE (Division Régionale Excellence) et dans les 8 premiers à la finale nationale, synonyme de montée en Division 2.

Avoir une plus forte participation aux championnats de France.

Pour l'aménagement du terrain de Foicy :

- en cours de réalisation :

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- finition du pas de tir couvert,
- installation de panneaux solaires
- aménagement du stockage.

Le « Projet sportif – Projet du club » est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Modification des Statuts et du Règlement Intérieur :

Le secrétaire procède à la présentation des projets de modifications des Statuts (Art. VII) et du Règlement Intérieur (Art. 7 et 8) préparés par le Conseil d'Administration.

Lors de l'AG du 16/01/2026, le budget prévisionnel des déplacements était de 3500€ auxquels s'ajoutent 1300€ de prise en charge des frais d'inscription lors des championnats, soit un total de 4800€ prévus pour l'indemnisation des bénévoles.

A la date de la présente réunion, les dépenses s'élèvent à 4 703€ (les indemnisations des participants aux championnats de France de tir Beursault du 04/10/2026 ne sont pas intégrées). A noter qu'un archer a choisi la possibilité du don pour un montant de dépense de 570€ qui auraient donc pu s'ajouter au montant des dépenses ci-dessus.

Cette évolution significative de ces dépenses est une conséquence logique de la progression des résultats sportifs du club (qualification de l'équipe masculine à la finale des DRE, qualifications diverses à des championnats de France, …).

L'ambition et la politique sportive du club devraient logiquement engendrer un accroissement de ce poste de dépenses sur les bases actuelles définies par le Règlement Intérieur.

Dans ces conditions, le CA a décidé de proposer à l'Assemblée Générale une modification des dispositions d'indemnisation pour le remboursement des bénévoles faisant l'objet du Règlement Intérieur prévoyant :

- l'instauration, pour les lieux de concours éloignés, d'un forfait journalier d'un montant de 60€ en remplacement des forfaits d'hôtel (60€), de repas (20€) et de petit déjeuner (12€),
- le remboursement des frais limité à 2 championnats par saison.

Les autres dispositions sont inchangées notamment :

- pour les lieux de concours éloignés, remboursement sur justificatifs :
 - 0,15€ du Km et les tickets d'autoroute,
 - en cas de covoiturage : 0,15€ du Km + 0,10€ du Km pour le 1er passager + 0,05€ du Km pour les 2nd et 3ème passagers,
- maintien des dispositions du point b) de l'article 7 du Règlement Intérieur concernant les dons au club : ces dispositions sont bien évidemment applicables pour l'indemnisation des archers à partir du 3ème championnat dans la même saison.

Cette proposition fait débat au sein de l'Assemblée en raison du risque potentiel de décourager certains archers de participer à des championnats au-delà du 2nd championnat.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Par ailleurs, les Statuts et le Règlement Intérieur sont modifiés pour prise en compte de la création de la Commission Régionale Disciplinaire (nous ne pouvons plus décider seuls de sanction envers un membre du club : seule cette commission est habilitée à le faire sur notre saisine via le président du CRTA GE). Le représentant du Comité Départemental de l'Aube précise qu'à son avis un club conserverait la possibilité de sanctionner un archer : ce point devra être vérifié avant de proposer une modification des Statuts et du Règlement Intérieur.

D'autre part, le représentant du Comité Départemental de l'Aube indique que le Règlement Intérieur devrait comporter un paragraphe reprenant les dispositions relatives à la prévention des violences sexuelles et sexistes.

En conséquence, les projets de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur seront revus par le Conseil d'Administration pour tenir compte des remarques ci-dessus. Le CA procèdera notamment au réexamen de la limitation relative à l'indemnisation des bénévoles à partir du 3ème championnat régional ou national dans la même saison. Une revue complète de la cohérence du paragraphe relatif aux indemnisations des bénévoles sera également réalisée (forfait kilométrique, dispositions relatives aux championnats de l'Aube).

Ces nouvelles versions des Statuts et du Règlement Intérieur seront présentées et soumises au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire à programmer.

Questions diverses :

Questions/remarques en séance :

- En relation avec le sujet de l'indemnisation des bénévoles lors des championnats, et face au constat que certains archers ne participent pas à tous les championnats de France auxquels ils sont pourtant qualifiés, proposition est faite par Loïc MEHEE d'instaurer un contrat entre le club et les archers qualifiés aux France : disposition à étudier par le Conseil d'Administration.
- Roger DESMAREST fait part de son regret que les plans de la marquises aient fait l'objet de modifications après le début de certains travaux (notamment la coupe des bois) et qu'en conséquence, certaines malfaçons au niveau des ferrures d'ancrage risquent de remettre en cause à moyen/long terme la pérennité de l'ouvrage.
- Information par Leslie AUGUSTYN de la création d'un groupe Whatsapp "compétiteurs" pour faciliter le covoiturage lors des concours.

Pas de question transmise préalablement à l'Assemblée Générale.

Remises de badges :

Le président indique que la remise des distinctions aux archers (badges remis en fonction de leurs scores obtenus dans les différents types de compétitions, de leur type d'arc et de leur catégorie) sera réalisée à la salle d'athlétisme à l'occasion d'un événement. Pour mémoire, les distinctions sont les suivantes :

- badges Tir à l'Arc Extérieur Distances Internationales
- badges Tir en Salle

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- écussons Tir à l'Arc Extérieur Distances Nationales
- marcassins ou écureuils pour le Campagne
- marcassins et sangliers pour le tir Nature
- marmots pour le Beursault
- brocard et lynx pour le 3D

Elections au Conseil d'Administration :

Renouvellement de 4 membres.

Sortants : Jean-Baptiste DOYEN, Michel DUPREY, Stanislas BIGET et Cédric PRADEILLES

Candidatures : Jean-Baptiste DOYEN, Michel DUPREY, Audrey TRECOURT et Cédric PRADEILLES

Nom - Prénom	Pour	Contre	Abstention
Jean-Baptiste DOYEN	27	1	3
Michel DUPREY	29	1	1
Audrey TRECOURT	31	0	0
Cédric PRADEILLES	28	2	1

Votants : 31

0 bulletins nuls

Sont élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale :

- Jean-Baptiste DOYEN, par 27 voix pour, 1 contre, 3 abstentions
- Michel DUPREY, par 29 voix pour, 1 contre, 1 abstention
- Audrey TRECOURT, par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention
- Cédric PRADEILLES, par 28 voix pour, 2 contre, 1 abstention

Composition du bureau :

- Président : Jean-Baptiste DOYEN
- Vice-président : Michel DUPREY
- Trésorier : Philippe LARUE
- Vice-trésorière : Claire ROUGETTE
- Secrétaire : Suzy CARON

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Le Président



Jean-Baptiste DOYEN

Le Secrétaire



Philippe LARUE

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°1 : Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents, bénévoles, partenaires et représentants de la municipalité,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente aujourd'hui mon premier bilan moral en tant que président de notre club.

Cette première année de présidence a été riche en événements, en réussites sportives, mais également en réalisations structurantes qui marqueront durablement l'avenir de notre association.

Tout d'abord, je tiens à souligner une baisse de nos effectifs au cours de la saison écoulée. Nous sommes passés de 105 à 78 licenciés, soit une baisse sensible du nombre d'adhérents. Toutefois, cette diminution est en partie compensée par la présence d'archers de qualité, investis dans la vie du club et engagés dans la progression sportive. Leur implication, associée à celle de nos bénévoles, contribue à maintenir une dynamique positive et une ambiance conviviale au sein de notre association.

Sur le plan sportif, nous pouvons être particulièrement fiers de nos archers. Nous avons constaté une hausse significative de la participation aux concours et aux championnats tout au long de la saison. Cette dynamique s'est traduite par de nombreux podiums au niveau départemental et régional, mais également par une magnifique performance nationale avec la deuxième place de **Loïc Méhée au Championnat de France TAEN**.

Je peux également féliciter notre équipe DR qui a réalisé une superbe saison en devenant **Championne du Grand Est**, lui permettant ainsi de participer à la finale nationale à Briennon. Ces résultats récompensent le travail, la persévérance et l'investissement de nos archers et de nos entraîneurs.

Notre concours en salle a constitué une autre belle réussite. Malgré des inscriptions arrivées tardivement, la manifestation a été un succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles et au soutien précieux de notre partenaire **Ten Archerie**, que je remercie chaleureusement.

À l'inverse, nous avons dû faire face à l'annulation de notre concours extérieur. Même si cette décision a été décevante pour tous, elle ne remet pas en cause notre motivation à poursuivre le développement de nos organisations pour les années à venir.

L'un des faits marquants de cette saison reste sans aucun doute l'avancée spectaculaire des travaux du terrain de Foicy. Grâce au soutien de la Ville de Troyes, qui nous a fourni le bois et les bacs acier nécessaires, nous avons pu réaliser la construction d'un pas de tir couvert qui constitue une amélioration majeure pour nos archers.

Je souhaite adresser un immense merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour mener ce projet à bien : **Serge, Sébastien, Roger, Simon,**

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Guillaume, Stan, et Maxence, . Sans leur engagement, ces réalisations n'auraient tout simplement pas été possibles.

Nous avons également amélioré l'accessibilité du site grâce à la réalisation d'un accès PMR bitumé avec la participation de l'entreprise **Colas**. Ces travaux contribuent à rendre notre pratique accessible à tous et s'inscrivent pleinement dans les valeurs de notre association.

Et l'aventure ne s'arrête pas là. Grâce à la générosité de nos mécènes **CDH10, Cegelec, Aspilac, MS Promotion et CEA**, qui nous ont accordé un soutien financier total de **4 500 euros**, nous allons pouvoir poursuivre l'aménagement du site avec :

- la poursuite du bitumage des allées ;
- l'installation de panneaux solaires ;
- la création d'un local extérieur dédié au rangement de la ciblerie ;
- l'aménagement et l'optimisation du local existant.

Ces investissements sont essentiels pour améliorer les conditions de pratique et préparer l'avenir du club.

La nouvelle saison débute sous les meilleurs auspices. Nous profitons désormais d'une halle d'athlétisme rénovée et particulièrement agréable pour nos entraînements. À la fin du mois de septembre, nous comptions déjà **60 licenciés**, dont **18 nouveaux adhérents** et **4 droits de tir jeunes**.

Je me réjouis tout particulièrement de constater qu'une très grande majorité de nos archers de première année ont choisi de renouveler leur licence. C'est un excellent indicateur de la qualité de l'accueil, de l'encadrement et de la vie associative proposés par le club.

Afin de poursuivre cette dynamique de progression, nous avons mis en place des entraînements encadrés le vendredi soir, destinés aussi bien aux archers confirmés qu'aux débutants, en complément des séances d'initiation du samedi après-midi. Cette organisation permet à chacun de progresser à son rythme tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

Nous aurons également l'honneur d'organiser prochainement le **Championnat Départemental Double Mixte**, preuve de la confiance accordée à notre club par les instances sportives.

Je souhaite enfin remercier très sincèrement la **Ville de Troyes** pour son soutien constant. Elle nous a renouvelé les créneaux horaires à la Halle d'Athlétisme Marcel-Hermant ainsi qu'à la salle Bernard-Balastié au COSEC 2, et nous a déjà accordé le week-end des **17 et 18 janvier 2027** pour l'organisation de notre futur concours en salle.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Pour conclure, cette première année de présidence m'a permis de mesurer toute la richesse humaine de notre club. Derrière chaque réussite sportive, chaque projet réalisé et chaque manifestation organisée, il y a des bénévoles, des entraîneurs, une arbitre, des partenaires, des parents et des archers qui s'investissent avec passion.

Je tiens donc à vous remercier toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et votre disponibilité. Ensemble, nous continuons à faire grandir notre club, à développer nos infrastructures et à porter haut les couleurs du tir à l'arc troyen.

Je suis convaincu que la saison qui s'ouvre sera encore plus belle et nous permettra de poursuivre cette dynamique positive au service de l'ensemble de nos licenciés.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°2 : Résultats sportifs 2025-2026

Championnat départemental salle

- U13 Homme arc classique :	BAILLY Ulysse 1er
- U15 Femme arc classique :	CHEFFER Eva 2e
- U15 Homme arc classique :	LÉOST Tom 1er
	GELSUMINI Lucas 2e
- U18 Homme arc classique :	DOYEN Maxence 1er
	GOURIN Arthur 5e
- Senior 1 Femme arc classique :	GIRARD Ornella 5e
	TRECOURT Audrey 5e
- Senior 2 Femme arc classique :	ROUGETTE Claire 2e
	DESPAX Marie 4e
	CARON Suzy 5e
- Senior 2 Homme arc classique :	GELSUMINI Sébastien 1er
	BRIERRE Jérôme 2e
	MAHUT Fabrice 3e
	LÉOST Sébastien 5e
	THOMAS Pierre 9e
	CARON Franck 9e
- U18 Femme arc nu :	SOT Julia 2e

Championnat régional salle

- U15 Homme arc classique :	LÉOST Tom 2e
	GELSUMINI Lucas 4e
- Senior 2 Homme arc classique :	LÉOST Sébastien 1er
	MÉHÉE Loïc 4e
	GELSUMINI Sébastien 5e
	BRIERRE Jérôme 9e

Championnat de France salle

- U15 Homme arc classique :	LÉOST Tom 9e
- Senior 2 Homme arc classique :	GELSUMINI Sébastien 17e
	MÉHÉE Loïc 54e

Championnat départemental 3D

- U18 Femme bare bow :	SOT Julia 1ère

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- Senior 2 Homme bare bow : SOT Laurent 4e

Championnat régional 3D

- U18 Femme bare bow : SOT Julia 2e
- Senior 2 Homme bare bow : SOT Laurent 6e

Championnat régional nature

- U18 Femme bare bow : SOT Julia 1ère
- Senior 2 Homme bare bow : SOT Laurent 6e

Championnat régional TAE distances internationales

- U15 Homme arc classique : GELSUMINI Lucas 1er
 LÉOST Tom 5e
- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 7e
 LÉOST Sébastien 9e

Championnat France extérieur distances internationales

- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 26e

Championnat France extérieur distances nationales

- Senior 2 Homme arc classique : MÉHÉE Loïc 2e
 BRIERRE Jérôme 15e

Championnat France campagne

- Senior 2 Homme arc classique : BRIERRE Jérôme 9e

Championnat départemental beursault

- U15 Homme arc classique : GELSUMINI Lucas 3e
- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 1er
 MAHUT Fabrice 2e
 BRIERRE Jérôme 3e

Championnat régional beursault

- U15 Homme arc classique : GELSUMINI Lucas 2e
- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 1er
 BRIERRE Jérôme 7e
 MAHUT Fabrice 14e

Championnat France beursault

- Senior 2 Homme arc classique : BRIERRE Jérôme 14e

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

GELSUMINI Sébastien 23e
MAHUT Fabrice 92e

Tir par équipe homme TAEI, Division Régionale Excellence

- Homme 1er niveau régional et 17e à la finale nationale

Challenge du Comité de l'Aube

- Jeunes : Archers Troyens 1er
- Adultes poulies : Archers Troyens 9e
- Adultes classiques : Archers Troyens 1er

Classement national Salle

- U13 Homme arc classique : BAILLY Ulysse 122e
- U15 Femme arc classique : CHEFFER Eva 278e
 PERRIN Malissia 356e
- U15 Homme arc classique : LÉOST Tom 13e
 GELSUMINI Lucas 54e
- U18 Homme arc classique : DOYEN Maxence 409e
 GOURIN Arthur 528e
- Senior 1 Femme arc classique : TRECOURT Audrey 746e
 GIRARD Ornella 835e
 PLUOT Timothée 1293e
- Senior 1 Homme arc classique : ABBOU Adzio 1776e
- Senior 2 Femme arc classique : ROUGETTE Claire 193e
 CARON Suzy 377e
 DESPAX Marie 702e
 BERTHELIN Aurélie 1273e
 WOZNIAK Hélène 1444e
- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 4e
 LÉOST Sébastien 30e
 MÉHÉE Loïc 76e
 MAHUT Fabrice 125e
 BRIERRE Jérôme 279e
 THOMAS Pierre 1600e
 CARON Franck 1602e
 PERRIN Alexandre 1961e
 DESVIGNES Franck 2488e
 MEDESCHINI Alexandre 3114e
 LENCLUME Tony 3343e

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

- Senior 3 Homme arc classique : DESMAREST Roger 1682e
- U18 Femme arc nu : SOT Julia 55e
- Adulte Homme arc nu : SOT Laurent 1097e
- Senior 1 Homme arc à poulies : TAUPIN Simon 531e
- Senior 2 Homme arc à poulies : GELSUMINI Sébastien 1006e

Il y a eu 191 participations à une compétition salle.

Classement national Extérieur distances internationales

- U15 Homme arc classique : LÉOST Tom 15e
 GELSUMINI Lucas 57e
- Senior 2 Homme arc classique : GELSUMINI Sébastien 25e
 LÉOST Sébastien 76e
 MÉHÉE Loïc 85e
 BRIERRE Jérôme 161e
 MAHUT Fabrice 566e
 THOMAS Pierre 645e

Classement national Extérieur distances nationales

- U15 Femme arc classique : CHEFFER Eva 73e
- U15 Homme arc classique : GELSUMINI Lucas 8e
- U18 Homme arc classique : DOYEN Maxence 173e
- Senior 2 Femme arc classique : ROUGETTE Claire 71e
 DESPAX Marie 182e
 CARON Suzy 262e
- Senior 2 Homme arc classique : MÉHÉE Loïc 6e
 BRIERRE Jérôme 28e
 MAHUT Fabrice 161e
 THOMAS Pierre 559e
 CARON Franck 632e
 LÉOST Sébastien 687e
- Senior 3 Homme arc classique : LARUE Philippe 542e
- U18 Femme arc nu : SOT Julia 22e
- Senior 2 Homme arc à poulies : GELSUMINI Sébastien 59e

Il y a eu 70 participations à une compétition en distances nationales et 53 en distances internationales.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Classement national campagne

- Senior 2 Homme arc classique : Jérôme Brierre 45e

Il y a eu 4 participations à une compétition campagne.

Classement national 3D

- U18 Femme bare bow : SOT Julia 15e
- Senior 2 Homme bare bow : SOT Laurent 222e

Il y a eu 35 participations à une compétition 3D.

Classement national Tir nature

- U18 Femme bare bow : SOT Julia 20e
- Senior 2 Homme bare bow : SOT Laurent 153e

Il y a eu 16 participations à une compétition Tir nature.

Il y a eu 24 participations à une compétition Beursault.

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°3 : Tarifs des cotisations 2026-2027

TARIFS DES LICENCES 2026/2027

Types de licences		Part fédérale			Part régionale	Part départementale	Part club	Total (*)
		Hors assurance	Part assurance	S/Total				
Adultes	Compétition	45,72 €	0,28 €	46,00 €	23,00 €	13,00 €	60,00 €	142,00 €
	Club	37,72 €	0,28 €	38,00 €	22,00 €	10,00 €	60,00 €	130,00 €
	Sans pratique	28,72 €	0,28 €	29,00 €	18,00 €	9,00 €	0,00 €	56,00 €
Jeunes		27,72 €	0,28 €	28,00 €	15,00 €	7,00 €	60,00 €	110,00 €
U 11 (Poussins)		18,72 €	0,28 €	19,00 €	15,00 €	5,00 €	60,00 €	99,00 €
	F.F.S.A	15,72 €	0,28 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	60,00 €	80,00 €
	UNSS	15,72 €	0,28 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	60,00 €	80,00 €
	FFSU	15,72 €	0,28 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	60,00 €	80,00 €
Découverte (à partir 1/03)		16,72 €	0,28 €	17,00 €	3,00 €	2,00 €	30,00 €	52,00 €

Droit d'entrée		40,00 €
Droit de tir	L'année, adulte / U21	100,00 €
	Saison int ou ext, adulte / U21	50,00 €
	L'année, jeune ou étudiant	50,00 €
Frais de matériel		35,00 €
Location pour arc de prêt		75,00 €
Location pour arc et flèches de prêt		100,00 €

* Remise de 15€ par licence à partir de 2 membres inscrits d'une même famille

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Tarifs divers

Flèches de progressions:	1ère de chaque couleur: gratuite
	3 €
Passeport:	3,50 €
	gratuit pour débutant
Prestation initiation:	70€/heure
	170€/demie journée
T-shirt blanc:	10 €
	gratuit pour débutant

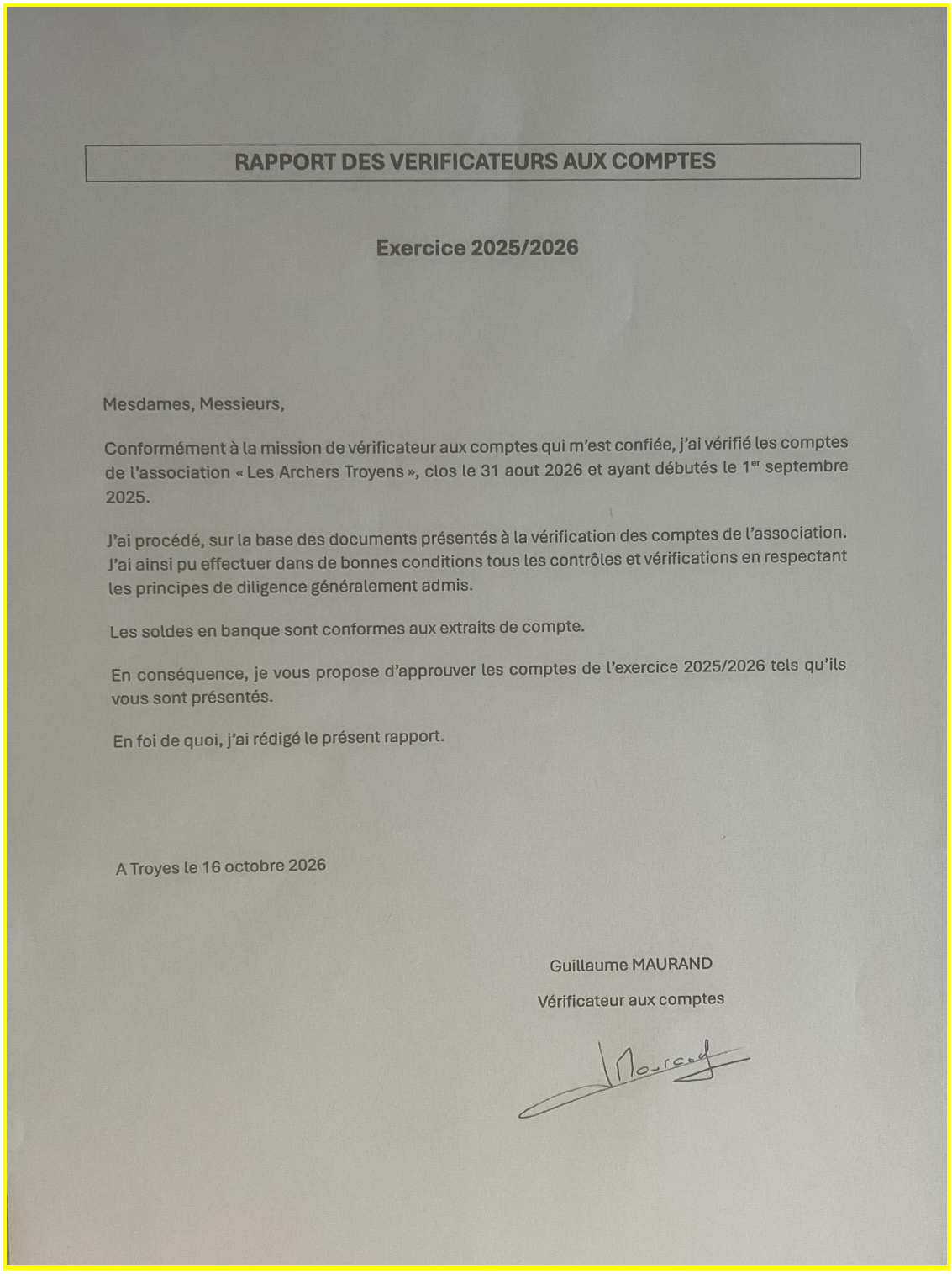
		14 ans	S/M/L	XL/2XL	3XL4XL
T-shirt couleur:	manches courtes	17,00 €	19,00 €	20,00 €	22,00 €
Coupe vent			31,00 €	33,00 €	36,00 €

	2/3/4	5/6	7/8
Veste	28,00 €	30,00 €	35,00 €

T-shirt couleur:	manches courtes, C YOU	Toutes tailles 20€

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°4 : Rapport du vérificateur aux comptes 2025-2026



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2025/2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de vérificateur aux comptes qui m'est confiée, j'ai vérifié les comptes de l'association « Les Archers Troyens », clos le 31 aout 2026 et ayant débutés le 1er septembre 2025.

J'ai procédé, sur la base des documents présentés à la vérification des comptes de l'association. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de compte.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2025/2026 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

A Troyes le 16 octobre 2026

Guillaume MAURAND

Vérificateur aux comptes

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°5 : Bilan financier saison 2025-2026 (compte de résultats)

Dépenses			
	INTITULÉ	MONTANT	N-1
604	Achats d'études et prestations de services	868.00	906.00
605	Achats de matériel et équipements	3 511.97	4 594.18
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	791.11	2 773.80
6071	Achats Reception club	338.93	166.56
6072	Achats FFTA	0.00	651.50
6073	Achats vetements club	1 135.40	398.88
TOTAL 60 - ACHATS		6 645.41	9 490.92
615	Travaux, entretien et réparation	0.00	396.56
616	Assurance	160.79	157.96
TOTAL 61 - DÃ§PENSES EXTERNES		160.79	554.52
625	Déplacements, missions et réceptions	4 703.48	2 401.30
6261	Frais Postaux	35.00	35.00
627	Frais bancaires	45.00	45.00
TOTAL 62 - AUTRES DÃ§PENSES EXTERNES		4 783.48	2 481.30
TOTAL 63 - IMPÃ´TS ET TAXES		0.00	0.00
TOTAL 64 - DÃ§PENSES DE PERSONNEL		0.00	0.00
650	Cotisations FFTA,Région,Dpt	3 999.83	3 714.00
6511	Manifestations sportives - inscr champ	1 022.90	1 308.00
6512	Manifestations sportives - frais organisation	448.00	907.20
6513	Manifestations sportives - Buvette	345.63	501.85
652	Manifestations extra - sportives	0.00	88.66
TOTAL 65 - AUTRES DÃ§PENSES		5 816.36	6 519.71
TOTAL 66 - DÃ§PENSES FINANCIÃ¨RES		0.00	0.00
TOTAL 67 - DÃ§PENSES EXCEPTIONNELLES		0.00	0.00
TOTAL 68 - DOTATIONS		0.00	0.00

RECETTES			
	INTITULÉ	MONTANT	N-1
70621	Location de matériel, frais d'entretiens	505.00	839.20
70622	Location de matériel - arcs	910.00	455.00
7063	Publicité	0.00	47.00
7071	Ventes équipements	60.00	49.80
7072	Ventes matériel	500.00	41.73
7073	Ventes aux Membres	0.00	20.00
708	Services rendus aux membres	0.00	137.75
TOTAL 70 - VENTES		1 975.00	1 590.48
743	Conseil Départemental	1 800.00	8 300.00
744	Commune	1 000.00	1 400.00
746	Subvention DDCS	0.00	1 500.00
747	Autres subventions publiques	0.00	920.00
74801	Sponsoring	3 000.00	0.00
74802	Aides Comité Dpt/Région	1 949.00	0.00
TOTAL 74 - SUBVENTIONS		7 749.00	12 120.00
750	Cotisations membres - Licences	6 224.75	6 741.00
7501	Cotisations membres - Droit entrees	856.00	1 434.00
7502	Cotisations membres - Droit de tirs	50.00	50.00
751	Manifestations sportives	0.00	122.00
7511	Manifestations sportives - Greffe	670.00	1 043.00
7512	Manifestations sportives - Buvette	444.90	2 555.90
752	Manifestations extra - sportives	406.00	2 369.50
758	Produits divers	46.30	0.00
TOTAL 75 - AUTRES RECETTES		8 697.95	14 315.40
761	Produits financiers	234.31	194.27
TOTAL 76 - RECETTES FINANCIÃ¨RES		234.31	194.27

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2025/2026 LES ARCHERS TROYENS: Global *CASICO - Le 16-10-2026* *1/2*

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

				TOTAL 77 - RECETTES EXCEPTIONNELLES		0.00	0.00
				TOTAL 78 - REPRISES PROVISIONS		0.00	0.00
TOTAL DÉPENSES		17 406.04	19 046.45	TOTAL RECETTES		18 656.26	28 220.15
Résultat : 1 250.22				N-1 : 9 173.70			
86	Contributions volontaires en nature	0.00	46 576.48	87	Contributions volontaires en nature	0.00	46 576.48
TOTAL		18 656.26	74 796.63	TOTAL		18 656.26	74 796.63

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°6 : Budget prévisionnel saison 2026-2027

DÉPENSES				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	Explications	INTITULÉ		MONTANT	Explications
604	Achats d'études et prestations de services	2125	Logiciel comptable CASICO - 50 € Prise en charge pour partie des frais d'inscription stages (25 archers x 11 €) - 275 € Stage comité régional - 600 € Sophrologie collective : 1 séance - 200 € Prestation maquette Tee-shirt compétition club + essai modèle : 1000 €				
605	Achats de matériel et équipements	4300	4 arcs perfectionnement : 1400 € (4 x 350 €) Achat branches Suzy CARON - 100 € Ciblerie extérieures - 900 € Achat matériel ten archery - 600 € Achat STRAMIT pour concours extérieur (10x30) Achat petit matériel (viseurs, tubes, pointes.....) 1000 €	70622	Location de matériel - arcs	1500	
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	5700	Panneaux solaires Foicy - 3800 € extension bâtiment démontable + dalle béton du bâtiment + gouttières - 1900 €	7071	Ventes équipements	50	Base N-1 (vêtements, plastron.....)
6064	Fournitures administratives	300	Achat imprimante laser + cartouches + Porte-étiquette (arc) + banettes	7072	Ventes matériel	50	Base N-1 (matériel, corde…)
6071	Achats Reception club	300	Evenements et festivités internes (noël, barbecue été, halloween, viennoiseries archers qui aident pour les journée d'entretien cible…)	742	Conseil Régional		
6072	Achats FFTA	215	Passeport archers + badges	743	Conseil Départemental	2650	Subvention d'investissement matériel (1/3 du budget) - 850 € (arcs + ciblerie) Subvention d'investissement travaux (1/3 du budget) - 1200 (panneaux solaires) Subvention fonctionnement 600 €
6073	Achats vetements club			744	Commune	2750	Subvention d'investissement matériel (1/3 du budget) - 850 € (arcs + ciblerie) Subvention d'investissement travaux (1/3 du budget) - 1200 (panneaux solaires) Subvention fonctionnement 700 €
616	Assurance	165	Assurance club	74801	Sponsoring	4900	Sponsors ayant versé sur la saison 2025/2026 pour le tournoi et ayant souhaités maintenir leur versement pour le club - 3400 € Sponsoring à trouver sur la saison : 1500 €
625	Déplacements, missions et réceptions	6410	Remboursements de frais (kms, hotel, péage) pour championnats 12 archers * 2 championnats max : 4320 € (base par championnat > forfait 60 €+ péage 30 € + IK 90 €) **DR : Base calcul 3 manches + Finale sur 4 archers : 1670 €** **location véhicule CDHA (400 €) + carburant 250 € + péage 60 €** **base par manche : 4 forfaits à 60 €, soit 4 archers x 60 € x 4 manches (3 manches + finale) = 960 €** Frais déplacement AG CRTA : 120 € Frais déplacement tournoi jeunes avec accompagnateurs : 300 €	74802	Aides Comité Dpt/Région	672	Aide Comité département participation au Chpt de France salle (30 *6) Récompense participation finale DRE (1 équipe*132) Aide Comité département participation au Chpt de France extérieur (30 *12)
6261	Frais Postaux	44	Boite aux lettres pasteur 35 € par an	750	Cotisations membres - Licences	12751	80 licenciés + 4 licences supp (4*130)
627	Frais bancaires	50					
650	Cotisations FFTA,Région,Dpt	6102	80 licenciés + 4 licences supp (4*70) Cotisation Fédération Française Handisport (221) Cotisations FFTA (125 €)	7502	Cotisations membres - Droit de tirs	150	3 droits de tir étudiant
6511	Manifestations sportives - inscr champ	1300	Frais d'inscription championnats (Base N-1)	7511	Manifestations sportives - Greffe	1620	Base réelle concours en salle (720 € - 86 archers) Prévision concours extérieur (100 archers - moyenne 9 € inscription)
6512	Manifestations sportives - frais organisation	610	Location Chrono tir (10€/jr) soit 40 € pour les 2 concours Frais arbitrage pour les deux concours (salle 70 € - extérieur 130 €) et le championnat Aube TAE (130 €) Bon achat Ten Archery (90 €) Achats médailles / coupes : 150 €	7512	Manifestations sportives - Buvette	1180	Base réelle concours en salle (440) + prévision concours extérieur 460 € + prévision championnat Aube TAE 280 €
6513	Manifestations sportives - Buvette	1100	Base concours salle nov 25 (300 €) + prévision concours extérieur (400) et championnat départemental (400)	752	Manifestations extra - sportives	398	Passeport Loisirs 3 * 66 Intervention matinée 10/10 - 200 €
652	Manifestations extra - sportives			761	Produits financiers	50	Interet banque

TOTAL DÉPENSES		28721
RÉSULTAT :		0
86	Contributions volontaires en nature	48000
TOTAL		76721

TOTAL RECETTES		28721
87	Contributions volontaires en nature	48000
TOTAL		76721

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/

Annexe n°7 : Membres présents constituant l'Assemblée Générale

Prénom	Nom	Représentant
Marie	DESPAX	
Claire	ROUGETTE	
Jean-Baptiste	DOYEN	
Serge	MARCHAND	
Roger	DESMAREST	
Guillaume	MAURAND	
Ornella	GIRARD	
Audrey	TRECOURT	
Timothée	PLUOT	
Hélène	WOZNIAK	
Martin	CAMUS	
Julia	SOT	
Laurent	SOT	
Michel	DUPREY	
Leslie	AUGUSTYN	
Guillaume	LAVANDIER	
Sébastien	GELSUMINI	Parent de Lucas GELSUMINI (présent)
Lucas	GELSUMINI	
Maxence	DOYEN	
Jérôme	BRIERRE	
Loïc	MEHEE	
Philippe	LARUE	

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES
Agrément FFTA n° 0610009
Téléphone : 06 65 42 48 04 – Email : archerstroyens@orange.fr
Site Internet : https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/